

## Compte Rendu du CA de l'UL du 10/12/2024 par le SNPTES

Le CA débute à 9h06

Procurations : 6.

### 1. Informations de la Présidente

Pierre-François MOURIER, nouveau Recteur d'Académie et de la Région Grand Est qui a pris ses fonctions récemment.

Visite de l'ancien Ministre de l'ESR sur les campus lorrains.

Tensions avec le Ministère sur le Projet de Loi de Finances 2025 qui précipite les établissements dans une situation financière alarmante, voire impossible à tenir. La Présidente s'est largement exprimée sur le sujet, très inquiétant pour l'UL. Le PLF est suspendu du fait de la démission du gouvernement, mais cela ne règle rien : pas de notification finale du budget 2024, pas de notification initiale 2025, donc la réalisation du budget se fait dans des conditions très particulières. Le CA s'exprimera sur la situation budgétaire via une motion (si elle est votée). Un projet de texte a été soumis par la Présidente aux membres du CA hier, avec une contre-proposition envoyée par certaines OS.

Un représentant du Collège A souhaiterait évoquer quelques moments récents : la mobilisation de jeudi 5 décembre dernier, avec présence de la Présidente, il la remercie pour cela. Les universités se mobilisent, c'est positif, mais la direction des Présidentes et Présidents d'Université interroge : quels objectifs ? Ce moment n'est pas un accident, on est dans un mouvement continu de destruction de l'ESR, d'ailleurs le décret du 2 décembre 2024 installe durablement les universités dans la précarité budgétaire.

Présidente : engagement personnel depuis 2008, date à laquelle le sous-financement des Universités a commencé. Le tout se faisait à bas bruit, parce que les universités gardaient une petite marge de manœuvre. Là, la marche est tellement haute, c'est plutôt une falaise, que personne ne peut s'en sortir. Toutefois, il ne s'agit pas de remettre en cause l'autonomie des universités, qui a ses avantages. Elle n'est pas pour abroger la LRU et la LPR, car des éléments positifs se trouvent dedans. Ceci posé, une Présidente d'université en grève, cela fait un peu de bruit. La question qui se pose aujourd'hui est celle du refinancement des universités. L'Etat a accompagné les universités, mais avec des mécanismes qui ne sont pas du tout à la hauteur des enjeux.

Vote sur la motion du CA « Une autre voie est possible pour le refinancement des universités » : 1 abstention, autres pour.

Journée dédiée le 2 décembre 2024 sur les conditions de travail au sein de l'UL, avec présentation de différentes initiatives locales (amélioration du vivre-ensemble, des relations interpersonnelles, etc.). Une enquête sur la Qualité de Vie au Travail doit être lancée à l'UL avec du retard, car difficultés avec le prestataire choisi dans le cadre des marchés publics : il a été remercié et sera remplacé par un nouveau. Réunion de la Conférence Universitaire Territoriale pour signer les 4 premiers schémas universitaires territoriaux, qui devraient apporter toute satisfaction aux personnes concernées.

Pierre Emmanuel JEUNHOMME devient DGSA RHESPECT. L'Agent Comptable de l'UL rejoint l'Université de Strasbourg. Son fondé de pouvoir assure l'intérim.

Le salon Oriaction s'est tenu à Metz.

## 2. Projet de compte rendu du Conseil d'Administration du 8 novembre 2022

Vote : 1 abstention, autres pour.

### Enjeux Stratégiques

#### 3. Budget Rectificatif 2024

VP Finances : introduit Julien HERTZOG, principal architecte des budgets de l'Université de Lorraine. Enormément d'injonctions, de contre-injonctions, de changement de décisions, etc. qui ont fortement impacté la construction budgétaire.

Budget Rectificatif 2024 (BR24) : amélioration par rapport au Budget Initial 2024 du fait de recettes supplémentaires. Mais dégradation forte en 2025 du fait des baisses de financement étatiques.

BR24 : 713 M€ de recettes, avec + 8 M€ de la Subvention pour Charge de Service Public (SCSP), notamment 6 M€ du Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performance (COMP). +16 M€ de financements publics.

Budget Initial 2025 (BI25) : 699 M€ de recettes, avec -1 M€ de la SCSP, et -14,5 M€ car nous avons reçu en 2024 le solde de la Région et de l'Europe sur des projets qui se terminent.

Dépenses : +1,7 M€ pour le BR24 sur la Masse Salariale (MS). Mais +20 M€ (!) en 2025 de hausse de la masse salariale : prise en compte du CAS pension, de la campagne d'emploi avec promotions, du Glissement Vieillesse Technicité (GVT), etc. +6 M€ sur nos ressources propres du fait des premières dépenses sur de nouveaux projets.

Entre ce que l'Etat nous donne pour la MS, et ce qu'elle coûte, il y a un delta de 28 M€. Notre plafond d'emplois Etat diminue, car le MESR le ramène à ce que nous pouvons effectivement financer.

Autorisations d'Engagement (AE)/Crédits de Paiement (CP) : BR24, -3 M€ sur les AE investissement ; -6 M€ sur les CP d'investissement. BI25 : +22 M€ d'AE investissement, et +4 M€ de CP investissement. Les engagements en investissement repartent à la hausse en 2025 (CPER recherche), ce qui aura un effet sur les CP en 2026.

En fonctionnement : +1,5 M€ sur les AE au BR24, et -3,4 M€ sur les CP ; au BI25 : -10,3 M€ sur les AE et +1 M€ sur les CP (ceci masque les baisses de dépenses de fonctionnement, entre autre augmentation des frais de gestion, mesures prudentielles, etc.)

Par rapport à 2023, les dépenses sur projet augmentent de 30%, mais les dépenses de fonctionnement courant baissent (coût des fluides en baisse, mais également baisse de notre subvention).

Au BR24, le solde budgétaire est à -1 M€, mais au BI25, il est à -40,5 M€. Notre trésorerie non fléchée baisse de 22 M€.

Le résultat au BR24 est à -2 M€ (Capacité d'Autofinancement - CAF - à 13 M€ et prélèvement sur le Fond de Roulement - FDR - de 16,7 M€), et au BI25 à -13,5 M€ (CAF à seulement 1,5 M€, d'où prélèvement sur le FDR de 30,6 M€).

Donc dégradation continue, notre trésorerie est en baisse constante du fait de notre CAF quasi nulle. A ce stade, la trésorerie sera négative de -15 M€ en 2028. On passera en termes de soutenabilité de 36 jours de fonctionnement (BR24) à 21 (BI25) en ne considérant que la part de trésorerie mobilisable, donc hors PPP. Notre trajectoire est donc insoutenable en l'état actuel.

VP Finances : jusqu'à 2026, on respecte encore les indicateurs financiers proposés par l'Etat. Mais à partir de 2027, ce n'est plus le cas. Et nous ne sommes pas l'Université la plus à plaindre ! Depuis 2022, il nous a été transféré, en termes de charges à financier +9 (2022), +12,7(2023), +2,4 (2024), +9,5 M€ ((2025). Mais ces charges s'additionnent chaque année (en 2023, on paye le montant 2023 + le montant 2022, etc.), ce qui nous fait +67,5 M€ en 4 ans hors inflation, soit +88 M€ en tenant compte de l'inflation, dont  $\frac{3}{4}$  sur des choix non compensés de l'Etat, sur un budget global à 700 M€. C'est 22 M€ d'investissement/an empêchés.

Pour rétablir une marge de manœuvre, il faudrait que l'on améliore notre résultat (pas avec des recettes en plus, mais bien en bénéfice) de 28,5 M€ par an ! Il n'y a donc pas de solution si l'Etat n'intervient pas massivement.

Présidente : salue le nouveau décret du 2 décembre, dont les indicateurs sont plus logiques que les précédents : auparavant, présenter un budget en négatif était impossible, aujourd'hui on peut traduire une dynamique d'Etablissement.

Présidente : +10 M€ supplémentaires de recettes depuis 2022, ce n'est pas négligeable, quoiqu'insuffisant. Augmentation de recettes via les projets européens. Mais le sujet aujourd'hui est le refinancement des opérateurs de l'ESR.

Représentant du Collège A : le trésor de guerre des universités, on en parlait avant le dernier gouvernement. La situation actuelle n'est pas un accident. Le retour en arrière (suppression de la LRU, etc.) n'est pas le sujet. Quelle trajectoire nous imposent les décisions actuelles ? Où va-t-on ? La question des droits d'inscription va forcément se poser, car le libéralisme ne consiste pas à éteindre la dépense publique, mais à le réorienter. On limitera les étudiants dans le supérieur en augmentant progressivement les frais d'inscription.

Présidente : les positions sont diverses au sein de France Université. Elle n'est pas favorable à l'augmentation des frais d'inscription, mais il faut une exigence associée au service public que nous fournissons. L'ascenseur social est en panne en France aujourd'hui, mais notre système entretient les inégalités plutôt qu'il ne les gomme.

VP Finances : il y a certainement mieux à faire pour dynamiser l'argent dont on dispose, la situation de l'Etat doit nous préoccuper en tant qu'agents publics. A noter : on ne pourra bientôt plus financer le fonctionnement courant des composantes à partir de 2026.

Représentant du Collège A : salue la forme de présentation qui met en parallèle BR et BI. Quels investissements restent prioritaires pur 2025 ? Quel taux d'exécution sur les PIA, dont les dépenses n'atteignent pas les sommes perçues ?

Présidente : sur les projets France 2030, un état devra être fait auprès de l'ANR en 2025, donc le CA recevra cette information. Priorités en termes d'investissement : essentiellement celles dont les engagements ont déjà été pris précédemment, ainsi que les volets sécurisation des sites, et les opérations financées via CPER.

Représentante Rectorat : le BR24 et le BI25 sont soutenables du point de vue du Rectorat.

Représentante des Collectivités Territoriales : celles-ci sont très fortement dans l'expectative. Mais la Métropole du Grand Nancy maintiendra, dans la mesure du possible, ses partenariats et son soutien à l'UL.

Vote du BR24 : 2 abstentions, autres pour.

Vote des tableaux financiers associés :

- Tableau 1 : unanimité pour.
- Tableau 2 : unanimité pour.

- Tableau 4 : unanimité pour.
- Tableau 6 : unanimité pour.
- Tableau 9 : unanimité pour.

#### 4. Budget Initial 2025

Vote du BI25 : 3 abstentions, autres pour.

Vote des tableaux financiers associés :

- Tableau 1 : unanimité pour.
- Tableau 2 : unanimité pour.
- Tableau 4 : unanimité pour.
- Tableau 6 : unanimité pour.
- Tableau 9 : unanimité pour.

#### 5. Responsabilité Sociétale et Environnementale (RSE) : schéma Directeur et plan d'actions « Transition Écologique »

VP Transition écologique : la RSE est au cœur du mandat de la Présidente : transition éco, Egalité Diversité Inclusion, Qualité de vie au Travail. Volonté d'obtenir le label DD&RS (Développement Durable et Responsabilité Sociétale, incluant entre autres un bilan carbone annuel). Ce qui est présenté aujourd'hui va dans la direction de cette RSE.

Le schéma directeur TE est un document lisible et facile à aborder qui contient les orientations politiques, les volets de la stratégie, etc. Le plan d'action TE est le document opérationnel de déploiement de la stratégie.

Laure-Elise BRIOIS, déléguée TE : le Bilan des Gaz à Effet de Serre de l'UL s'élève à environ 85 kT équivalent CO<sub>2</sub>/an dont moitié pour les déplacements domicile-campus, et moitié pour le fonctionnement de l'Université (33% pour le bâtimentaire, 21% pour les achats inhérents à la formation et la recherche, 17% énergie et eau, 10% numérique, etc.).

Schéma Directeur à 4 axes : former et contribuer à la TE, consommer de façon responsable, mieux utiliser les espaces et les rendre plus durables, réduire l'impact environnemental de nos déplacements.

Discussion sur les opérations concrètes prévues dans le plan d'action : qu'est ce qui est important ? De l'affichage ? Faut-il « dépenser » du CO<sub>2</sub> si c'est de l'investissement (travaux améliorant la biodiversité) ? Par exemple, ne faudrait-il pas supprimer les goodies (600 k€/an) ?

Représentant du Collège B : quel est le coût de ce plan d'action ? Dans le cadre de nos budgets contraints, comment s'inscrivent les injonctions de l'Etat ?

VP TE : l'Etat a mis en place les COMP dans ce cadre. A l'UL, une forte part est consacrée à la TE.

Présidente : le problème est que tout le monde est OK sur la TE et les économies financières, mais à condition que cela impacte seulement les autres.

Vote : unanimité pour.

## **6. Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière 2025-2030 (information, échanges)**

VP immobilier et efficacité énergétique : le document en question a été présenté au Rectorat il y a 2 semaines, et doit l'être règlementairement de la même façon au CA.

Ce SPSI est marqué par la possibilité de dévolution du patrimoine immobilier, c'est également un SPSI de transition, notamment en situation financière (très) contrainte.

Enjeux à intégrer : l'adaptabilité de tous nos bâtiments aux personnels en situation de handicap, et le décret DEE pour réduire nos émissions de GES liés au bâtimentaire.

Le PLF 2025 prévoyait la création d'une Foncière de l'Etat : son patrimoine est transféré à un EPIC (fonctionnement plutôt privé...) et l'Etat, donc l'UL, deviendrait locataire d'un patrimoine qu'il possède. Avec un loyer à payer.

Principaux projets : réaménagement campus aiguillettes Vandoeuvre et rationalisation des surfaces, Saulcy à Metz, etc. Nécessité de nous interroger sur la dévolution du patrimoine. A l'issue de l'audit de prédévolotion, l'UL fait partie des 5 établissements qui pourraient se positionner.

Votre représentant s'interroge : on parle de (re)construire 25 000 m<sup>2</sup> sur le Campus Aiguillettes de Vandoeuvre : pour quel coût CO<sub>2</sub> ? Tout aligner sur la dorsale Brabois - ARTEM en termes universitaires, est-ce une bonne idée du fait de la saturation des transports en commun ? Quant à l'idée de Foncière de l'Etat, no comment...

VP PI : peu de constructions nouvelles et beaucoup d'isolation, donc c'est très positif. Sur la foncière, effectivement, no comment...

VP TE : projet d'aménagement autoroutier sur Brabois afin de créer une voie réservée à des bus rapides depuis des villes autour de Nancy.

Présidente : il faut être attentif à la création de la foncière de l'Etat, car la gestion des bâtiments vendus par l'Etat peut se discuter.

## **Ressources Humaines**

### **7. Campagne d'emplois 2025**

VP CA : il s'agit de poursuivre la programmation prospective et dynamique, mais dans un cadre budgétaire contraint. On continue la réflexion globalisée en lien avec les évolutions de carrière des Enseignants-chercheurs (Chaires, repyramidage, etc.) et une la politique proactive et incitative : PR Institut Universitaire de France, MCF Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi (pas cette année mais c'est une volonté). Continuation de la mise en œuvre de la GPEC, en ne reconduisant pas systématiquement les postes existants.

Pour les BIATSS, assouplissement de la politique de non transformation d'AENES en ITRF BAP J : 6 publications AENES vs 3 transformations.

Au final, 99 postes EC publiés (vivier de 178 ; 28 PR et 51 MCF), et 93 BIATSS (vivier de 236). Par rapport à 2024, -47 EC et +3 BIATSS.

Enjeux de titularisation vs CDIisation pour les BIATSS à consolider. Le concours est privilégié, mais il faut rester pragmatiques.

Votre représentant constate que des postes sont ouverts en catégorie C, alors qu'il s'agit de faire disparaître cette catégorie par promotion des agents en catégorie B

VP CA : on essaie de repyramider au maximum mais il existe des contraintes à la fois financières et de supports de postes, on manque encore de souplesse de ce point de vue.

Vote : 2 abstentions, autres pour.

## **8. Bilan de la campagne de repyramidage 2024 (information, échanges)**

Votre représentant demande s'il serait possible d'utiliser les promotions BIATSS non utilisées dans une BAP donnée et sur un emploi type donné (repyramidage ASI) pour les attribuer à une personne sur liste complémentaire ?

VP CA : ce n'est pas possible.

## **9. Choix des sections du Conseil National des Universités (CNU) retenues pour le repyramidage 2025 de Maîtres de Conférences (MCF)**

VP CA : on ne sait pas si la campagne aura lieu en 2025 et si oui, de combien de postes nous disposerons. Mais les CA doivent se prononcer avant le 10 janvier 2025 sur les modalités de la campagne future, si campagne il y a. L'UL anticipe donc sur le nombre de postes moyens qu'elle peut attendre (15 + 2 en LC). Sachant qu'il s'agit normalement de la dernière année de la procédure (2021-2025).

Vote : unanimité pour.

## **10. Procédure relative à la voie temporaire d'accès au corps des professeurs des universités, dite de « Repyramidage » – année 2025**

Vote : unanimité pour.

## **11. Procédure de gestion de la campagne d'avancement de grade des personnels enseignants-chercheurs**

Vote : unanimité pour.

## **12. Loi de Programmation de la Recherche (LPR) : repyramidage Assistants-Ingénieurs (ASI) 2025**

Vote : 1 abstention, autres pour.

## **13. Modalités d'attribution de la Prime d'Encadrement Doctoral et de Recherche (PEDR) à destination des hospitalo-universitaires – année 2025**

Vote : 2 abstentions, autres pour.

## **Vie Universitaire**

### **14. Critères 2025 du Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes (FSDIE)**

VP Etudiant : 600 k€ de budget, 900 k€ de demandes en 2024. En 2020 et 2021, pas ou très peu de demandes, donc en 2022 le montant disponible était important du fait des

reliquats. Aujourd'hui, il faut revenir à des montants globaux plus raisonnables. 650 k€ ont finalement pu être distribués en 2024.

Les montants alloués aux événements sont revus à la baisse afin de satisfaire plus de demandes, et des limitations en nombre d'événements (1 we d'intégration par an, 1 gala par an) sont introduites. Enfin, les associations devront fournir un cofinancement lors de leurs demandes.

Un représentant étudiant est inquiet de la baisse des plafonds de subvention, car l'aide apportée aux étudiants par certaines associations est grande. Il vaudrait mieux filtrer les types de demandes que limiter les plafonds.

Un autre représentant étudiant s'étonne de la limitation des plafonds à 3 k€ pour les déplacements, ce qui peut aussi poser problème, par exemple pour des grosses associations qui vont drainer beaucoup d'étudiants à un événement où de l'alcool sera consommé, et pour lesquels des transports en bus sont préconisés afin d'éviter le véhicule individuel.

La Présidente note qu'un travail est à mener pour déterminer les critères les plus justes de distribution des fonds. Quant aux questions de consommation d'alcool, certains sont plutôt pour interdire les événements qui sont basés sur cela.

Vote : 6 contre, 1 abstention, autres pour.

### **15. Modification des conditions d'utilisation des locaux de l'Université de Lorraine, au bénéfice des élus étudiants et des associations étudiantes labellisées « AssoUL »**

Vote : unanimité pour.

## **Formation & Insertion Professionnelle**

### **16. Capacités d'accueil et modalités d'admission – rentrée 2025**

VP CF : le CA est invité à se prononcer sur les places disponibles pour l'ensemble des diplômes, les critères d'admission, les critères de refus le cas échéant, les attendus des formations, etc.

Nombre de formations proposées à l'UL : nous sommes dans les 10 premiers. Mais si on regarde le nombre de candidatures sur la plateforme Mon Master, l'UL se situe nettement plus bas. Le nombre de candidats par formation est donc dans les plus faibles de France (122, contre 330 à Paris). Au niveau national, 56% de candidats sont en moyenne extérieurs à l'Université où ils se présentent. A l'UL, 18 points de moins (38%). 2 000 places en surcapacité à l'UL, d'où une réduction de la capacité 2025 par rapport à la capacité 2024, même si la publicité faite par l'UL a suscité des candidatures supplémentaires.

Au moins, nous n'avons pas de soucis d'accueil des néo-bacheliers !

Mais 128 de nos 164 formations initiales de Master vont chercher des étudiants classés dans les 10 derniers % de candidats, d'où une baisse globale de niveau.

64 formations ont ouvert sous le seuil d'étudiants (12 en L, 10 en M, 8 en 100% alternance), pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive. Discussions avec les Collégiums sur la pertinence de maintenir ouvertes ces formations. 14 de ces parcours n'ouvriront pas l'an prochain.

Propositions 2025 : 10 608 possibilités en L1 (-974 / 2024, pour 6475 néobacheliers lorrains, chiffre en baisse par rapport à 2024), et 2906 en BUT (-1056). Santé : nombre de places global conservé, mais 50 places transférées de PASS vers LAS.

M1 : 6 803 places (-130 places/2024, 1680 néo-entrants 2024)

Vote : unanimité pour.

### **17. Politique tarifaire – rentrée 2025**

Vote : unanimité pour.

### **18. Modification du cadrage de Diplômes d'Université (DU) ou de Diplômes Nationaux**

### **19. Création du Diplôme d'Université (DU) BioMIM**

### **20. Création du Parcours-type en Licence Professionnelle Agronomie**

### **21. Création du Parcours-type du Master Pratique et Ingénierie de Formation**

### **22. Création du Certificat de Défense et de Sécurité**

Vote groupé sur les points 18 à 22 : unanimité pour.

### **Recherche & Valorisation**

### **23. Détermination du nombre de semestres pour « Congés pour Recherche ou Conversions Thématiques » (CRCT) pour l'année universitaire 2025-2026**

30 semestres sont proposés.

Vote : unanimité pour.

### **Affaires financières et comptables**

### **24. Modalités de gestion des déplacements professionnels - Politique voyage 2025**

VP TE : la mobilité pro à l'UL, c'est plus de 5% de l'impact carbone de nos achats. Les déplacements routiers, taxi, restauration, hébergement, correspondent à 910 k€ de remboursement.

Préconisations de l'UL : restreindre l'usage de l'avion en France et pays limitrophes. Mettre en place une contribution carbone sur les vols (2026 ?). Accompagner le changement.



Proposition de ne pas autoriser l'avion si un déplacement en train dure moins de 9h porte à porte. Réduction de l'autosolisme, pas autorisé si on peut se déplacer avec une durée identique ou inférieure.

Votre représentant ne remet pas en cause le fondement de cette politique, mais fait remarquer que certains exemples cités par le VP sont discutables : par exemple, Dijon est cité comme une ville où on peut se rendre en train plus vite qu'en voiture, mais il existe très peu de trains directs, dont les horaires ne sont pas forcément adaptés au déplacement que l'agent doit effectuer. Privilégier le train par rapport à l'avion est très bien, mais le coût est nettement plus élevé (surtout si on voyage en première classe pour un trajet long) que celui de l'avion. Est-on sûr qu'il n'y aura pas d'entrave financière à prendre le train ?

VP TE : sur le premier point, évidemment il y aura des exceptions en fonction des horaires du déplacement. Sur le 2<sup>ème</sup> point, il faut se donner les moyens de notre politique en faveur de la TE.

Vote : 4 contre, autres pour.

Fin du CA : 16h05.

Votre représentant au CA de l'UL

B. Dussoubs